

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00316 Numéro SIREN : 845 235 092 Nom ou dénomination : 3PG TRAINING
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2021 sous le numéro de dépôt 35127

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Edition du 08/09/20 à 13:22:01

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise 3PG TRAINING Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 10 ALLEE DES PETITS JARDINS 93160 NOISY LE GRAND

SIREN 8 4 5 2 3 5 0 9 2

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 5

20 OCT. 2021

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 3 1 0 5 2 0 12 0 1	
						Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	2 400	070		2 400
		Autres* (3)	072	8	074		8
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	316	086		316
		Charges constatées d'avance*	092		094		
		Total II	096	2 724	098		2 724
		Total général (I + II)	110	2 724	112		2 724
PASSIF						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			200	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))		132				
	Report à nouveau		134			(273)	
	Résultat de l'exercice		136			86	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			13	
	Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			436	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169))		172			2 275	
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176			2 711	
	Total général (I + II + III)		180			2 724	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Copies certifiées conformes

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3PG TRAINING

Néant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 0 5 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens			215	
		Services*			217	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218	6 530
	Production immobilisée*				222	
	Subventions d'exploitation reçues				224	
	Autres produits				226	
					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	6 530
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	98
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	6 333
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	10
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	6 445
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	85
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)						290
						1
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	86
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	86	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	86	354
			Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 273 dont imputés sur le résultat :				86	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370		372	
		Déficit col. 2				

Désignation de l'entreprise : 3PG TRAINING										Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
	Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL			490		492		494		496				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
	TOTAL		570		572		574		576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 3PG TRAINING						Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610	612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640	642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664		666	
TOTAL		680	682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	273	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés		983	86	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits reportables		984	187					
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870	187					
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						385		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	1 306	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	863	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



3PG TRAINING
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
10 Allée des Petits Jardins
NOISY LE GRAND (93160)

R.C.S. BOBIGNY B 845235092

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1ER OCTOBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les comptes de l'exercice 2019/2020, approuvent ces comptes dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 86 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident, sur la proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 86 euros, au compte de report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent à monsieur GIRONDE Pascal, président, quitus de la gestion au cours de l'exercice clos le 31 mai 2020.

oOo



3PG TRAINING
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
10 Allée des Petits Jardins
NOISY LE GRAND (93160)

R.C.S. BOBIGNY B 845235092

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2020

L'an Deux Mille Vingt,

Le Premier Octobre,

À dix heures,

Les associés de la société 3PG TRAINING, société par actions simplifiée, au capital de 200 euros, dont le siège social est situé à Noisy Le Grand (93160), 10 Allée des Petits Jardins, se sont réunis sur convocation faite par le président, audit siège, en vue de l'examen des comptes de l'exercice 2019/2020.

L'assemblée est présidée par monsieur GIRONDE Pascal, président.

Après avoir rappelé qu'il possède 19 actions dans la société, il constate qu'est présent à la réunion :

- Mr GIRONDE Patrice, actionnaire, propriétaire d'une action.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation,
- le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice de 2019/2020,
- le bilan, le compte de résultat et l'inventaire concernant l'exercice clos le 31 mai 2020,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents visés à l'article 56 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés et mis à la disposition des associés, conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Rapport du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice 2019/2020,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2020,
- Affectation des résultats,



- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du gérant sur les opérations de l'exercice ainsi que lecture du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31 mai 2020.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les comptes de l'exercice 2019/2020, approuvent ces comptes dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 86 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident, sur la proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 86 euros, au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent à monsieur GIRONDE Pascal, président, quitus de la gestion au cours de l'exercice clos le 31 mai 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

oOo

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés et le gérant.

Pour copie certifiée conforme.

LE PRESIDENT



3PG TRAINING
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
10 Allée des Petits Jardins
NOISY LE GRAND (93160)

R.C.S. BOBIGNY B 845235092

ANNEXE AU BILAN
AVANT REPARTITION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2020

Le total du bilan au 31 mai 2020, concerné par la présente annexe, s'élève à 2.724 euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice de 86 euros.

Les comptes ont été arrêtés par les associés le 1er Octobre 2020.

Le capital de la société est de 200 euros. Il est divisé en vingt actions de 10 euros chacune.

L'exercice a une durée de cinq mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 mai 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et les différentes méthodes d'évaluation sont mentionnées dans les notes du bilan.

NOTES SUR LE BILAN :

ACTIF :

IMMOBILISATIONS :

AMORTISSEMENTS : Il a été considéré que l'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, était équivalent à l'amortissement économique.

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES : Les comptes clients ont été inscrits pour leur valeur nominale et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation, en fonction de leur irrécouvrabilité.

Ce poste comprend uniquement le solde des clients à fin mai.



PASSIF :

CAPITAUX PROPRES :

	Solde au 31/05/2020	Solde au 31/05/2019
Capital :	200	200
Réserve légale :		
Report à nouveau :	-273	
Résultat exercice :	86	-273
Total :	13	-73

oOo

